



**OIAC**

**Conseil exécutif**

Soixante et unième session

29 juin – 2 juillet 2010

EC-61/NAT.13

29 juin 2010

FRANÇAIS et ANGLAIS seulement

**CANADA**

**DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUPRÈS  
DE L'OIAC, L'AMBASSADEUR JAMES WALL, À L'OCCASION  
DE LA SOIXANTE ET UNIÈME SESSION  
DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OIAC**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Collègues,

Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Blarel, pour votre présidence du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Vous pouvez compter sur le soutien du Canada alors que nous entamons une période charnière pour l'OIAC. L'OIAC semble bien outillée pour faire face aux nombreux défis qui l'attendent grâce au leadership éclairé et déterminé dont a fait preuve l'ancien Président, l'Ambassadeur Jorge Lomónaco Tonda. Nous aimerions aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui se joignent au Conseil. Je veux aussi remercier, au nom du Canada, S. E. l'Ambassadeur Rogelio Pfirter, dont le mandat au titre de Directeur-général tire à sa fin, le mois prochain. Sous son leadership, le Secrétariat technique a fait des avancées importantes au cours des huit dernières années, afin de réaliser son mandat et de demeurer prêt à relever des nouveaux défis.

L'Organisation approche rapidement de son ère post-désarmement. Notre attention sera de plus en plus concentrée sur l'industrie et sur la non-prolifération, à mesure que les grands travaux de destruction s'achèveront. Il est donc essentiel que les États parties et le Secrétariat technique coopèrent pour établir un juste équilibre entre non-prolifération, mise en œuvre nationale, assistance et protection, et coopération internationale. Pour gérer la transition du désarmement à la non-prolifération, il faudra tenir compte des ressources humaines et financières nécessaires pour que le Secrétariat remplisse son mandat dans ces nouvelles circonstances. Nous avons beaucoup fait pour bâtir une organisation efficace, à la réputation impeccable, dotée d'un bilan inégalé au plan de la sûreté. Il faut travailler ensemble pour assurer une transition en douceur tout en préservant la capacité du Secrétariat technique à opérer tous les types de vérification requis par la Convention.

Le Canada fait valoir depuis longtemps l'importance cruciale de la dimension non-prolifération de la Convention et, dans ce contexte, l'urgence de résoudre les questions relatives à l'industrie, spécialement celle de la méthodologie à suivre pour sélectionner les AIFPC à inspecter. Nous regrettons que, malgré les efforts énergiques du facilitateur, le consensus ne soit pas possible sur l'amélioration de la déclaration des AIFPC. Nous nous réjouissons de la reprise du travail de facilitation concernant la méthodologie de sélection des installations, dirigé par les ambassadeurs des Pays-Bas et de la Malaisie, et nous nous engageons à favoriser activement l'adoption d'une méthodologie maniable et crédible qui



permettra d'axer les inspections sur les installations les plus pertinentes à l'objet et à la raison d'être de la Convention. L'initiative du vice-président chargé de l'industrie de réactiver la série de questions relatives à l'industrie mérite notre appui à tous. Elle permettra aux organes directeurs de l'OIAC de préparer le Secrétariat technique aux changements qu'occasionnera à terme la cessation des activités de vérification de la destruction.

Nous avons beaucoup progressé sur la voie du noble but qu'est l'avènement d'un monde libéré des armes chimiques, et il sera important de maintenir l'esprit de coopération et de transparence dans la démilitarisation en tant qu'objectif de la Convention. Les rapports du directeur général sur les questions de destruction ont révélé les vastes efforts que les États possesseurs ont fournis, et continuent de fournir, pour détruire leurs stocks d'armes chimiques. Le Canada salue leurs efforts et les encourage à intensifier et à accélérer ce travail de destruction tout en faisant bien attention à la sécurité des gens et des milieux naturels touchés par les opérations de destruction.

Monsieur le Président, vos consultations avec l'appui du Directeur général et le Secrétariat technique, sur les modalités et la date de lancement des discussions du Conseil sur les questions liées au respect des délais finals prorogés de destruction des armes chimiques sont d'une grande importance pour nous. Nous devons nous efforcer ensemble de réaliser les objectifs de la Convention, dont la destruction complète de toutes les armes chimiques sous vérification stricte.

Le Canada réintègre le Conseil exécutif avec l'intention de participer activement aux délibérations de cette assemblée.

Je demande que cette déclaration soit distribuée, à titre de document officiel du Conseil exécutif.

- - - 0 - - -